

Hebdo 02/10/08

Surgères et son canton»

48 HEURES PÉDESTRES

La consécration de l'épreuve

Satisfecit pour l'organisation des 23^e 48 Heures pédestres tant en ce qui concerne les records que la reconnaissance de l'épreuve, avec le contrôle anti-dopage.



▶ Avant le départ de l'épreuve, des enfants, ayant participé aux 48 minutes, accompagnaient un coureur. Ici, un jeune et le Français, Gilles Pallaruelo. (photo L'HEBDO)

L'ASSEMBLÉE générale de l'association des 48 Heures pédestres s'est déroulée vendredi 19 septembre, avec en toile de fond, la satisfaction pour cette 23^e édition. Mais aussi avec une question : Quid de la 24^e édition ?

« Cette année, nous avons encore eu une épreuve exceptionnelle, dira Michel Landret, le président de l'association, en préambule de cette AG. Je ne suis pas le seul à le penser. Puisque beaucoup de coureurs disent que toutes les courses à Surgères sont exceptionnelles. L'année 2008 a connu une particularité très forte que nous souhaitons depuis longtemps : le contrôle anti-dopage. Il a été mis en œuvre par la Fédération française d'athlétisme. Il a été réalisé selon les règles établies. Ce contrôle confirme ce que l'on pensait depuis longtemps. Dans l'ultra-fond, à Surgères, on ne se dope pas. Il y a eu des contrôles effectués sur 4 hommes et 2 femmes. Ils étaient tous négatifs. Il n'y avait donc aucun souci ni pour l'organisation, ni pour l'homologation des records mondiaux qui ont été établis à Surgères. C'est évidemment la véritable consécration de l'épreuve. Ce qui permet de mettre un terme aux commentaires et aux suspensions qui ne manquaient pas d'exister. Puisque nombreux étaient ceux qui considéraient qu'il était impossible de courir 48 heures et de réaliser les performances que l'on connaît à Surgères ».

Michel Landret a également souligné que cette épreuve avait aussi connu une aventure, au niveau de la communication. « Grâce au travail de Laurent

Mahieux, sur notre site Internet, et à la collaboration qu'il a pu mettre en place avec Véronique et Philippe Decool, Jean-Louis Morisset et le staff du pointage conduit par Willy Berthomé, notre course a enfin pu être réellement suivie heure par heure par le monde entier. Je sais qu'ils ont été nombreux à se connecter pour suivre les 48 Heures pédestres. La presse locale, nationale, mais aussi internationale a beaucoup parlé des 48 H pédestres de Surgères. Nous avons eu le plaisir de voir France 3. Il y a eu des articles intéressants dans des revues spécialisées comme Ultra-fondu, Ultra-marathon, VO2... Au niveau de la presse internationale, des articles ont été publiés en Allemagne, en Ecosse et aux États-Unis. J'ajoute que le Canada et la Grèce sont très attentifs à notre manifestation. L'an dernier, je disais que Surgères avait fait progresser l'ultra-fond. Et j'en suis de plus en plus convaincu. La discipline a évolué dans notre pays ».

Et de mettre l'accent sur deux autres épreuves créées en France, avec Antibes et Royan, et une autre en Autriche. Mais, c'est à Surgères qu'ils sont les meilleurs : avec des structures hors du commun, l'inscription gratuite et les caravanes pour les coureurs, l'alimentation ouverte en permanence... Sans oublier les pointeurs : « À Surgères, il y a une personne avec un mot, un geste ou un sourire... Le service médical est en permanence au service des coureurs. Et à Surgères, on a un à deux records

du monde, chaque année... Mais, il y a aussi et surtout l'esprit. Les coureurs s'attachent beaucoup à notre convivialité ».

La 23^e édition a donc connu un très grand succès tant au niveau sportif (Ndlr. Le vainqueur à plus de 400 km et une dame sur une marche du podium) qu'au niveau des animations, tout au long du week-end. Au niveau des finances, l'épreuve 2008 est un légèrement déficitaire, mais le bilan est positif.

En ce qui concerne l'élection du tiers sortant, Willy Berthomé et Françoise Guibert ont démissionné. Trois nouveaux ont été élus : Serge Bénard, Daniel Mémain et Mickaël Marceau. Quant aux autres, ils ont été réélus.

Michel Landret a remercié tous ceux qui aident l'association : tant les partenaires privés que publics, les collectivités... mais aussi les plus de 350 bénévoles qui œuvrent pour la réussite des 48 Heures pédestres. Sans oublier les coureurs.

Dernière minute : Après la réunion du conseil d'administration, mardi 30 septembre, le ou la secrétaire n'a toujours pas été trouvé. Une prochaine réunion aura lieu mardi 7 octobre, à 20 h 30, à la salle de l'association centrale des laïteries. Les associations seront convoquées afin de trouver un(une) secrétaire, voire deux pour assumer ce poste. Cette réunion est la dernière chance pour la continuité des 48 Heures pédestres.

▶ UN NOUVEAU CHALLENGE

Tous sont unanimes pour que l'épreuve perdure, que ce soit le président lui-même, comme Sylvie Plaire, la nouvelle "ministre" des sports, ou Jean-Guy Branger, le sénateur (Ndlr. encore en fonction lors de cette AG). Mais : « Va-t-on organiser une 24^e édition ? ». C'est la question posée par Michel Landret. « La situation est aussi grave que l'année dernière. Au sein du bureau, il y a des postes qui se sont libérés pour des raisons diverses. Il reste encore un poste à pourvoir. Et un poste d'importance puisqu'il s'agit du secrétariat. Il ne peut être envisagé une 24^e édition sans secrétaire. S'il n'y a pas de candidat potentiel, lors de la réunion du conseil d'administration, pour assurer le secrétariat, il n'y aura pas de 48 Heures ».

Et le président de rajouter : « Si



▶ De g. à d., une partie du bureau : Jean-Paul Bernard, Sylvie Plaire, Michel Landret, Catherine Lacroix et Michel Merland. (photo L'HEBDO)

on veut que la manifestation soit pérenniser et reconnue officiellement par les instances fédérales, la date limite du dépôt de dossier est le 5 octobre. Il nous faut donc

un ou une secrétaire ». La réponse sera donnée, mardi 30 septembre, lors de la réunion du conseil d'administration, pour l'élection du bureau.